



Événement

Les Fêtes johanniques et leur grande parade

Fêtes johanniques

DATE : 25 et 26 mai 2024

LIEU CONCERNÉ : Rues Simon, Gambetta
et Rockefeller

NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

Le centre-ville de Reims vivra à l'heure médiévale à l'occasion des Fêtes johanniques. Le samedi 25 mai à 21 h, une grande parade se déploiera de la basilique Saint-Remi à la Cathédrale.

Afin d'assurer la sécurité de cette manifestation, une réglementation provisoire en matière de circulation et de stationnement sera mise en place.

Par ailleurs, les riverains habitant dans le périmètre de sécurité seront soumis aux contrôles effectués par des agents de sécurité.

STATIONNEMENT – GRANDE PARADE

Le samedi 25 mai, de 13 h jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement des véhicules sera interdit, des deux côtés, dans les rues suivantes : rues Tournebonneau (de la rue Colasse jusqu'à la rue Ambroise Petit), Ambroise Petit (de la rue Tournebonneau jusqu'à l'avenue Saint Pol), Simon, du Ruisseaulet (du n°5 jusqu'à la rue Simon), Gambetta, des Moulins (côté pair, de la rue Gambetta jusqu'au n°4), de l'Équerre (du n°25 jusqu'à la rue Gambetta), des Orphelins (du n°9 jusqu'à la rue Gambetta), du Jard (du n°5 jusqu'à la rue Gambetta), de Contrai (en face du n°2 jusqu'à la rue Chanzy), Voltaire (du n°3 jusqu'à la rue Chanzy), Chanzy, des Jacobins (du n°2 jusqu'à la rue Chanzy), Hincmar (du n°4 jusqu'à la rue Chanzy), des Tournelles (du n°14 jusqu'à la rue Chanzy), d'Anjou (du n°2 jusqu'à la rue du cardinal de Lorraine), le parking Herduin (situé à l'angle de la rue des Orphelins et de la rue du lieutenant Herduin).

Le samedi 25 mai, de 18 h jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement des véhicules sera interdit rue Voltaire (de la rue Pol Neveux jusqu'à la rue Chanzy) et rue Saint Just (côté impair).

L'accessibilité des secours et des services est maintenue.

CIRCULATION – GRANDE PARADE

Le samedi 25 mai de 18 h à la fin de la parade, la circulation des véhicules sera interdite dans les rues suivantes : rues Ambroise Petit (de la rue Tournebonneau jusqu'à l'avenue Saint Pol), Tournebonneau, du Ruisseaulet (de la rue des Capucins à la rue du cardinal Suhard, sauf riverains et de la rue du cardinal Suhard jusqu'à la rue Gambetta), Gambetta, des Moulins (de la rue des Capucins jusqu'à la rue du Pistolet, sauf riverains et de la rue du Pistolet jusqu'à la rue Gambetta), de Venise (du boulevard docteur Henri Henrot jusqu'à la rue de l'Équerre, sauf riverains et de la rue de l'Équerre jusqu'à la rue Gambetta), du Jard (de la rue Gambetta jusqu'au n°3), Chanzy, des Jacobins (de la rue Brûlée jusqu'à la rue Chanzy), Hincmar (de la rue Chanzy jusqu'à la rue Brûlée), Libergier (de la rue Chabaud jusqu'à la rue Henri Menu, sauf riverains et accès parking et de la rue Henri Menu jusqu'à la rue Chanzy), Voltaire (sauf riverains et PMR), des Trois Raisinets, d'Anjou, des Fuseliers, des Tournelles, de l'Université (de la place Godinot jusqu'à la rue Voltaire et de la rue Gerbert jusqu'à la place Godinot, sauf riverains), des Augustins (de la rue Louis Berton jusqu'à la rue du Barbâtre), Gerbert (du boulevard de la Paix jusqu'à la rue du Barbâtre, sauf riverains), du lieutenant Herduin, des Carmes (sauf riverains), Eugène Wiet, du Grand Cerf (de la place Saint Timothée jusqu'à la rue d'Oseille, sauf riverains), Féry (de la rue Anot jusqu'à la rue Saint Julien) et place Godinot (de la rue Saint Symphorien jusqu'à la rue de l'Université).

L'accessibilité des secours et des services est maintenue.



REIMS CONTACT

03 26 77 78 79

www.reims.fr/demarches-en-ligne

Reims.fr

FOURRIÈRE

Pour le stationnement et la circulation, les véhicules contrevenants seront mis en fourrière et parqués par Autoclub - ZI du Mont St Pierre – 8 rue Marcel Dassault 51430 TINQUEUX.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des ordures ménagères du samedi 25 mai au soir sera décalée à 23 h sur le tracé de la parade entre la rue de Venise et la rue Libergier.

La collecte du dimanche 26 mai au soir est maintenue à l'heure habituelle.

